

CHATEAUGUAY



Qui est "Témoin Oculaire"

ET SA

DESCRIPTION DE LA BATAILLE EST-ELLE
CORRECTE ?

PAR

L'honorable Juge Baby



MONTREAL

Alph. R. Pellerin, Imprimeur-Éditeur

36, rue St-Laurent, 36

1900

CHATEAUGUAY

QUI EST "TEMOIN OCULAIRE", ET SA DESCRIPTION
DE LA BATAILLE EST-ELLE CORRECTE ?

PAR L'HON. JUGE BABY



QUELQUES jours après la bataille de Châteauguay, apparaissait dans un journal du temps, une relation détaillée de ce qui s'y était passé. On jetait sur toute l'affaire un jour qui ne permettait plus les suppositions et les insinuations, la situation était clairement définie et la part d'éloges revenant à ceux qui y avait droit indiquée.

Cet écrit tout naturellement produisit dans le public une véritable sensation, et on se mit de toutes parts à en rechercher l'auteur. Les suppositions allèrent leur train, va sans dire, et la paternité en fut accordée à plusieurs; mais parmi les initiés, dans la majorité des cas, on indiquait un jeune homme de grand mérite du nom d'O'Sullivan, qui avait agi auprès de de Salaberry en qualité d'aide-de-camp, et dont la bravoure et le sang-froid durant l'action avaient été fort remarquables. Il parvint, plus tard, par ses superbes talents, à la haute charge de Juge-en-Chef de Québec. C'était un protégé des Messieurs de Saint-Sulpice de Montréal, et il mourut en 1840. Peu à peu, on s'habitua à le considérer comme tel. Cependant, les années s'écoulèrent, et quarante ans plus tard, les doutes avaient repris naissance dans les esprits, et l'auteur de "Témoin Oculaire" était à peu près oublié.

C'était en 1852, un autre jeune homme fraîche-

F
5073.3
B 2 2

- 2 -

ment sorti du collège, rempli d'enthousiasme pour l'histoire de son pays et d'indignation contre ceux de ses aînés qui lui semblaient la négliger, était à la recherche de cette relation dont il avait quelquefois entendu parler au foyer. Il voulait la republier à l'occasion du prochain anniversaire de la bataille, et réveiller ainsi l'esprit public sur ce que le Canada devait à de Salaberry. Par un singulier hasard, il s'en ouvrit à son chef de bureau qui, fils d'un brave officier des Voltigeurs, avait en sa possession le journal français qui la contenait. De la meilleure grâce du monde M. Schiller la lui passa, et le 26 octobre suivant, "La Minerve" reproduisait la relation toute entière, précédée d'un court article signé "Castor," faisant un chaleureux appel aux Canadiens en faveur d'un monument en l'honneur de de Salaberry, notre "Héro," sur le champ de Châteauguay.

De même qu'à sa première apparition, cet écrit fut loin de tomber à plat, au contraire, et "Castor" put constater qu'il existait encore de sérieux doutes sur la question d'identité. C'était bien une autre génération qui discutait, mais on invoquait la tradition, les dires de ses pères, ce que l'on avait entendu répéter si souvent dans sa jeunesse. Il en fut tout étonné, et allait, peu encore, faire cause commune avec les dissidents, lorsqu'un léger incident lui fit maintenir heureusement sa première idée, celle que l'on lui avait toujours assuré être la seule vraie.

Quelques semaines après la reproduction en question, entra au Greffe de la Paix, à Montréal, un per-

sonnage de distinction, l'hon. sir Etienne Pascal Taché, qui venait saluer M. Schiller et lui demander, tout en en faisant le plus grand éloge, d'où venait l'écrit publié. L'ayant satisfait là-dessus, son interlocuteur ajouta qu'il avait entendu dire bien des fois que l'auteur n'était point M. O'Sullivan, au contraire de ce qu'il tenait de la bouche même de son père, le capitaine. En entendant cela, le bouillant chevalier s'emporta et assura, à n'en pouvoir douter, que M. O'Sullivan seul était l'auteur de l'article, et que ceux qui prétendent le contraire ne connaissaient pas le premier mot de la chose et ne savaient pas ce qu'ils disaient.

“ Les doutes soulevés dans le temps par des envieux,
“ ajouta-t-il, ont été souvent rencontrés, victorieuse-
“ ment réfutés et mis à néant, mais je crains fort
“ qu'il en restera toujours quelque chose dans l'esprit
“ public, grâce aux préjugés que l'on a soulevés
“ autrefois dans la circonstance ; O'Sullivan, voyez-
“ vous, donne à de Salaberry ce qui lui appartient et
“ que rien ne saurait lui enlever, quoiqu'en soient
“ des manigances de ses ennemis, et c'est ce que l'on
“ ne peut lui pardonner. Et comme il était à cette
“ bataille—où j'étais moi-même—en qualité d'aide-de-
“ camp de de Salaberry, et qu'il a pu tout voir et
“ observer avec ce coup d'oeil sûr et ce jugement
“ d'élite qui l'ont toujours distingué à un si haut
“ degré, soit comme soldat, soit comme président,
“ plus tard, de la cour la plus élevée du pays ; on
“ avait le plus grand intérêt à jeter le doute sur l'au-
“ thenticité de l'écrit et à faire croire au public qu'il
“ ne pouvait être d'une plume aussi autorisée, aussi

“ inattaquable. Quant à moi, ayant pris part au
“ combat, je puis certifier sur mon honneur, de la
“ véracité et de l’exactitude de cette relation dans
“ tous ses détails. Rien ne me peine autant que
“ d’entendre nier cette paternité, car c’est d’une in-
“ justice criante !”

Dès ce moment “ Castor ” n’eût plus jamais au-
cune hésitation sur le sujet ; il demeura convaincu.
Dans ces derniers temps il est certain que nos histo-
riens ont presque tous, d’un commun accord, attribué
cette relation au juge-en-chef O’Sullivan. Ainsi, M.
Benjamin Sulte, dans son histoire remarquable de la
bataille de Châteauguay, tout récemment publiée, le
reconnaît formellement, et le cite à maintes reprises.
M. Kingsford, lui aussi, avait fait la même admission.
Plusieurs autres écrivains que nous pourrions nommer
en ont agi de même. Cependant, afin qu’il n’y ait plus
lieu de douter de l’auteur, aussi bien que des détails
de cette précieuse relation, nous sommes heureux de
pouvoir mettre aujourd’hui sous les yeux de nos lec-
teurs deux lettres du plus grand intérêt pour les étu-
diants de notre histoire contemporaine : l’une par
laquelle O’Sullivan transmet au colonel des Volti-
geurs Canadiens son écrit signé de son nom de
plume, “ Témoin oculaire, ” et lui demande s’il est
exact, et rencontre son approbation ; et l’autre du
vaillant colonel lui-même, dans laquelle il lui accorde
en tout point cette approbation. Rien de plus con-
cluuant sur le sujet, d’après nous. L’un fournit une
description en détail de l’action, et l’autre, le plus
intéressé de tous, le chevalresque commandant qui a

tout préparé pour la réception de l'ennemi, on reconnaît la parfaite exactitude, et lui en donne des éloges bien mérités, tout en lui exprimant le chagrin qu'il éprouve de le voir se tenir dans l'ombre, tel qu'il croyait devoir le faire.

Le lecteur non préjugé pourra donc constater et se convaincre, par lui-même, comme nous le somme que "*Témoin oculaire*" est très certainement O'Sullivan, et que sa relation est en tout point incontestablement véridique, approuvée qu'elle est par celui qui a concerté l'action, l'a commandée seul et l'a convertie en une victoire éclatante dont les suites ont eu le plus heureux résultat pour le Canada.

Le 6 nov. 1813, O'Sullivan écrivait comme suit, en français, au colonel de Salaberry :

"Montréal, 6 nov. 1813.

Monsieur,

J'ai enfin trouvé une occasion pour vous envoyer la description de *vo*tre bataille. Je ne me suis rendu à Montréal que fort tard lundi au soir. Je suis tombé malade presque aussitôt d'un violent mal de gorge, fruit, sans doute, des misères du soldat. Je ne me suis trouvé en état de mettre la main à la plume que le mercredi, ce que j'ai fait de grand coeur, pour vous rendre la justice qui vous appartient. Est-ce bien réussi? Vous me permettrez d'en douter. J'ai fait mon possible. Je vous prie de vérifier l'anglais, car le français est horrible, et je suis trop fatigué pour pouvoir traduire moi-même. Je me suis trouvé obligé d'employer le traducteur de la "*Gazette*." Le sens est cependant assez bien rendu en français, mais

les phrases manquent du feu et de l'expression nécessaires. Lors de mon arrivée, l'on croyait assez généralement que le M. G. de W.⁽¹⁾ avait eu sa part à l'affaire, mais à présent je vous assure qu'il n'est personne qui soit de cette opinion. Le public est même indigné de l'injustice qui vous a été faite. Je n'ai pu me résoudre, quoique vous m'en ayez dit, de faire insérer mon propre nom; j'ai ressenti assez de plaisir de rendre justice à qui elle était due, et je me contente de votre approbation. J'ai fait imprimer quelques feuilles sur du beau papier; je vous envoie la plus grande partie pour que vous ayez le plaisir d'en distribuer à vos amis.

Je vous prie de me croire, avec estime, Monsieur,
Votre très-humble, et très-obéissant serviteur,
M. O'SULLIVAN."

Chs. de Salaberry, Ecr.,
Lt.-Col. Com. Voltigeurs.

"P. S. Some errors of the press have crept in from the circumstance of my not having been able to superintend the impression. I shall cause these errors to be corrected in the next "Gazette," and will send several numbers of it to be republished in England."

Six jours après, il lui répondit par la lettre suivante, datée de Chambly, lieu de sa demeure :

Chambly, Nov. 12, 1813.

My dear Sir,
It was only yesterday that I had the pleasure to

(1) Le Major Général de Watteville.

receive your letter of the 6th inst., together with your printed account of our action of the 26th ultimo. Receive, my dear sir, my very grateful acknowledgments for your kind attention to me and for the extreme trouble you have taken to show to our countrymen the merit of our extraordinary success in its true colours. You have rendered me that justice which is still denied me at headquarters, and which I no longer expect, notwithstanding the spirited representation I thought it a duty I owed to myself to transmit to the Governor, through the channel of the Adjutant-General. To this representation no answer has been given me; indeed I believe it is difficult to afford one.

You ask me whether I think you have succeeded in your exposé. My answer is, in the highest degree, nothing could have been better written and it is a production of the highest merit, which cannot fail to do the highest honor to your heart and head. If in any particular, I can permit myself to blame you, it is in the first instance for having given to my humble merit, too much praise, and in the second, for having detracted from your own by the omission of the excellent services you have yourself rendered your country by the bravery which you displayed in the action, and previously, by the pains you have taken to impress the sedentary militia with the true sense of their duty to their king and themselves.

Your exposé is replete with the most complete skill and finesse in exposing in many parts the erroneous ideas thrown out in the general order of the

27th, and no doubt your success is complete in fixing the merit where it appears to be due ; but your concluding paragraph is a perfect chef-d'oeuvre ; I never read any thing written with so much life and spirit ; to what advantage you have seized upon and brought in some extraordinary way parts of former proclamations. I assure you I am not the only person inclined to think your work a masterpiece. Every well thinking person is of the same opinion, and you will be amply repaid for your exertions by the happy reflection of having done exemplary justice to an individual and in the consolation of putting a full stop for the future to men in power doing an indignity to any one for the purpose of benefitting a friend or a favorite. Every honest men will join us in the firm hope that your exposé may thus far prove beneficial.

I trust ere this your health is fully reestablished and that you are now assisting in repelling the invasion which it is said threatens us from Sackett Harbour. May it meet with worse success than Hampton's army, is the most sincere wish of my heart. By the bye, at this juncture, Hampton's retreat is a most fortunate circumstance for this province. I think 'twould have been difficult to have managed both armies.

I am ill of a dissentary and rheumatism, but hope in a very few days again to join the advance. Getting wet or staying out at this moment would most certainly kill me. I have however received several messages, requesting I might join as soon as possible. That precaution was unnecessary. I

require no order to repair to my duty when I am able to do it. I will by first opportunity do myself the pleasure to send you copy of my letter to the Governor. Meanwhile, I have the honor to remain, with sentiments of esteem and consideration, very gratefully, my dear sir,

Your most obedient and humble servant,

CHS. DE SALABERRY,

Lt.-Col. Voltigeurs."

To Mr. O'Sullivan, Esq.,
Etc., Etc.

(Traduction de la lettre ci-dessus.)

Chambly, 12 nov. 1813.

" Mon cher ami,

Ce n'est qu'hier que j'ai eu le plaisir de lire votre lettre du 6 courant, ensemble avec le paquet de votre relation imprimée de notre action du 26 dernier. Recevez, cher monsieur, l'expression de ma gratitude pour vos bonnes intentions à mon égard, et pour tout le trouble que vous vous êtes donné pour démontrer à nos compatriotes, sous son véritable jour, tout le mérite de notre extraordinaire succès. Vous m'avez rendu cette justice que l'on me refuse encore aux quartiers-généraux, et à laquelle je ne m'attends plus, nonobstant les chaudes représentations que j'ai cru devoir faire auprès du Gouverneur-Général par l'entremise de l'adj. général. On n'y a pas répondu. A dire le vrai, il est difficile de le faire, je crois.

Vous vous enquérez si, d'après moi, vous avez réussi dans votre exposé ? Ma réponse est : au plus

haut degré ; rien ne pourrait être mieux écrit, et c'est une production de mérite, qui ne peut que vous faire le plus grand honneur sous le rapport du cœur, aussi bien que de la tête.

Si je puis me permettre un blâme de quelque façon, c'est de m'avoir donné d'abord trop d'éloges, et puis en second lieu, d'avoir diminué votre propre mérite, en omettant les excellents services que vous avez vous-même rendus à votre pays par la bravoure dont vous avez fait preuve durant la bataille, et au préalable, par tout le trouble que vous vous êtes donné pour faire comprendre à la milice sédentaire quel était le vrai sens de ce qu'elle devait à son roi et à elle-même.

Votre exposé met en lumière avec finesse et habileté, les idées erronément avancées dans les ordres généraux du 27 passé, et votre succès est complet, aucun doute, en donnant le mérite à qui il appartient. Mais votre dernier paragraphe est un chef-d'œuvre du genre. Jamais je n'ai lu rien de plus vigoureux que la manière avec laquelle vous vous êtes approprié certaines parties de ces proclamations passées, et les avez rendues ici. Croyez-m'en, je ne suis pas la seule personne à trouver votre travail extrêmement bien fait. Toutes celles qui sont bien pensantes, sont de cette opinion, et vous serez grandement récompensé pour vos troubles par l'heureuse reflexion d'avoir rendu justice à un individu, et la consolation d'avoir arrêté pour l'avenir les hommes au pouvoir de commettre une indignité dans le but d'obliger un ami ou un favori.

Toutes les honnêtes gens se joindront à nous pour espérer les meilleurs avantages de cet exposé

J'espère que votre santé, avant aujourd'hui, est parfaitement rétablie, et que vous êtes maintenant à assister à repousser l'invasion qui, assure-t-on, nous menace du côté de Sackett Harbour ; qu'elle subisse un pire sort que celui qui est arrivé à l'armée de Hampton. Tel est le vœu le plus sincère de mon cœur. La retraite de Hampton est une circonstance des plus heureuses pour cette province. Il aurait été difficile, je pense, de rencontrer les deux armées.

Je suis indisposé du rhumatisme, accompagné de la dysenterie, mais me flatte de pouvoir, sous peu de jours, rejoindre les avant-postes de l'armée. Me mouiller ou coucher dehors dans le moment serait ma mort bien certainement. J'ai reçu cependant, plusieurs messages me demandant de venir au plus tôt possible ; qu'il fallait être nécessairement prudent, néanmoins. Je dois dire que je n'ai besoin d'aucun ordre pour me rendre là où mon devoir m'appelle quand je suis capable de le faire.

A la première occasion, je m'accorderai le plaisir de vous faire tenir une copie de ma lettre au gouverneur, et en attendant, j'ai l'honneur de demeurer, avec des sentiments d'estime et de considération,

Votre très reconnaissant serv.,

CHS. DE SALABERRY,

Lt.-Col. Voltigeurs."

M. O'Sullivan, Ecr.

. Le vaillant colonel réfère ici, sans doute, à sa lettre du 1er novembre 1813, que voici :

" Advance Posts, 1st November, 1813.

Sir,

Referring to the General Order of the 27th ult., issued in consequence of the action in which I repulsed General Hampton's army, I observe with regret that the choice of the several positions which I defended is not attributed to me, neither is the disposition of the force which was immediately under my command understood to have been altogether mine, from which the greater part of the merit (if there was any contending against a whole army for the space of four hours,) is taken away from me. To elucidate this matter, it is necessary that I should state that when it was reported on the 21st ult., at Chateaugay church, at night, the enemy had surprised the picket at Peper's Road, I was desired to move with my corps to English River, and finding when there that the enemy's intention appeared to move down the River Chateaugay on his way to Montreal, I lost no time in pushing on the troops, and took up the three advanced positions, and began to fortify them as well as I could (having then only a few axes) and distributed the troops for their defence. I ordered also the famous abattis, situated two miles in front of the above stated positions, to which I marched on the 26th, from whence I reconnoitered the American Army in the act of advance, from which I completed my dispositions for the defence of both sides of the Chateaugay; from whence after an obstinate engagement of four hours, I succeeded in defeating their project of penetrating

into the country, and finally obliged him to retire to his former position, five miles back, with the loss of about 70 killed and 16 prisoners, besides a great number of wounded, about 150 stand of arms, and six drums, etc., etc., which fell into our hands. Moreover, he has since retired into his own country.

It is true General de Watteville inspected my positions, and approved of them, and of the orders I had given for their defence. The dispositions to receive the enemy on the 26th, were made by myself; no one interfered with them, and no officer of superior rank came up until the action was over. It is true I was ably seconded by Lieut.-Colonel McDonell, of the Glengarry Fencibles, who had taken up a ford position two days before the action, and by all the officers under my command.

I regret also to observe in perusing the order of the 27th, that it is supposed that I had been thrown forward to cover working parties. This idea is erroneous in so much that there were no works carrying on there, but such abattis and defence as appeared to me necessary to prevent my positions from being outflanked or forced; these I ordered myself, no engineer directed them. I placed myself in front of the abbatiss with the view to begin the defence of the country. I judged it a good position from whence I could have a good view of the enemy's columns which I was apprised were in full march. This I did of my own accord. It was a desperate undertaking. It succeeded, and the enemy instead

of going to Montreal, is gone to Four-Corners. The enemy's intention is ascertained by concurring circumstances and by the report of prisoners. He was not then in full march with all his baggage and artillery for the purpose of attacking a few workmen.

These are the true circumstances attending the action of the 26th, and it grieves me to the heart to see that I must share the merit of the action, and that it must be reduced to my having covered a few workmen. Methinks if any merit is to be obtained I am entitled to the whole.

I cannot conclude without soliciting that this representation may be laid before His Excellency the Governor-General, to whose justice I confidently appeal.

I have the honor to be, Sir,

Your most obedient humble servant,

(Signed,)

CHS. DE SALABERRY,

Lt.-Col. Voltg^r //

To the Adjutant-General,
Etc., Etc.

(Translation.)

Advance Posts.

1^{er} Novembre 1813.

Monsieur,

En réponse à l'ordre général du 27 octobre dernier, lancé en conséquence du combat dans lequel j'ai repoussé le général Hampton et son armée, j'observe avec regret que le choix des diverses positions

défendues par moi, ne m'est point attribué, non plus que la disposition des forces mises sous mon commandement immédiat, qu'on semble mettre en doute, ce qui m'enlève la plus grande part de mérite (s'il en est d'avoir résisté durant quatre heures entières) qui pourrait me revenir. Afin d'éclaircir la chose, il est nécessaire que je dise ce qui suit : Quand il fut rapporté, le 21 dernier, à l'église de Châteauguay, que dans la nuit, l'ennemi avait surpris l'avant-poste, sur le chemin Peper, on m'exprima le désir de me voir prendre de l'avant avec mon commandement vers English River, et remarquant, arrivé là, que l'intention de l'ennemi était apparemment de descendre la rivière de Châteauguay pour se diriger sur Montréal, je ne perdís aucun temps pour avancer les troupes et choisir les trois positions les plus avantageuses et les fortifier le mieux qu'il m'était possible (n'ayant alors que quelques haches,) et distribuai les troupes pour les défendre. J'ordonnai aussi le fameux abattis situé à deux milles en front de ces positions, où je me rendis le 26, et d'où je reconnus que l'armée américaine était en marche ; sur quoi, je mis la dernière main à mon plan de défense de chaque côté de la rivière Châteauguay, et d'où, après un sérieux et obstiné engagement de quatre heures avec l'ennemi, je réussis à l'empêcher de pénétrer dans le pays, tel qu'il en avait l'intention, et en définitive, le forçai à se retirer dans ses anciennes lignes, cinq milles en arrière, avec la perte d'à peu près 70 tués et 16 prisonniers, sans compter un grand nombre de blessés, 150 fusils, six tambours, etc., etc., qui tom-

bèrent entre nos mains. Depuis, faut-il ajouter, il s'est retiré dans son pays.

Il est vrai que le général de Watteville a inspecté mes positions et les a approuvées, ainsi que les ordres donnés par moi pour les défendre. Toutes les dispositions prises pour rencontrer l'ennemi, le 26, le furent de mon chef et par moi-même; personne n'est intervenu auprès de moi et pas un seul officier de rang supérieur ne s'est présenté avant la fin du combat. Je dois avouer, cependant, que j'ai été habilement secondé par le lieutenant-colonel McDonell, des Glengarry Fencibles, qui avait pris position au gué deux jours avant, et par tous les officiers commandés par moi.

Je regrette aussi de voir, en parcourant cet ordre du 27 passé, qu'on semble supposer que j'ai été poussé en avant afin de couvrir certains partis engagés à travailler. Cela est tout à fait erroné, d'autant plus qu'il n'y avait là aucuns travaux en voie, à part des abattis et défenses qui me paraissaient nécessaires pour empêcher l'ennemi de tourner mes positions, et c'est moi-même qui les avaient ordonnés, aucun ingénieur ne les a dirigés.

Je me suis placé en avant de l'abattis, avec l'idée de commencer la défense du pays. Je jugeai que la position était bonne, et d'où je pourrais avoir une vue de la colonne ennemie que je savais être en marche. Encore ici, j'ai agi seul. C'était une entreprise presque désespérée. Elle a réussi, et l'ennemi, au lieu de se diriger sur Montréal, s'en est retourné à Four-Corners. L'intention de l'ennemi est expli-

quée par toutes les circonstances et les rapports faits par les prisonniers. Son but, évidemment, en marchant avec tous ses bagages et son artillerie, n'était pas d'aller attaquer quelques travailleurs.

Voilà les véritables circonstances qui entourent l'action du 26 passé, et je suis chagrin, jusqu'au fond du coeur, de voir qu'il me faille partager le mérite de ce combat et que j'en suis réduit à avoir seulement protégé quelques travailleurs. Je crois que j'ai droit à tout le mérite, s'il y en a eu.

Je ne saurais terminer sans solliciter que la présente soit transmise à Son Excellence le Gouverneur Général, à la justice duquel j'en appelle en toute confiance.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
Votre très humble serviteur,

CHS. DE SALABERRY,

Lieut.-Col des Volt.^s

A l'Adjudant-Général,
Etc., Etc.

On le voit, modestement mais énergiquement, le Colonel affirme ses droits au titre de vainqueur de l'armée américaine qu'on semblait vouloir, en certain lieu, lui disputer.

Il nous fait grandement plaisir aussi de pouvoir reproduire ici une lettre du Lieut.-Col. M'Donnell, des Glengarry Fencibles, au sujet de de Salaberry, un autre témoignage indiscutable et non équivoque

en sa faveur, et qui maintient les dires de “ Témoin oculaire.”

Lettre du Lieut.-Col. M'Donnell à Sir Henry Torrens :

le Vendredi, 14 janvier 1817.

Monsieur,

A la demande du Lieut.-Col. de Salaberry, des Voltigeurs Canadiens, j'ai l'honneur de vous dire, pour l'information de Son Altesse le Commandant Général, qu'ayant commandé en second à la bataille de Châteauguay, dans le Bas-Canada, je puis vous affirmer sur mon honneur, que le mérite du choix de la position et la manière de conduire l'action appartiennent entièrement au Lieut.-Col. de Salaberry, qui, dans l'un et l'autre cas, n'a été guidé que par son jugement seul, le Major-Général de Watteville n'étant arrivé sur le champ de bataille, de l'endroit où il était stationné, à quelques milles de là, qu'à la fin du combat, après la défaite de l'ennemi, et après qu'il avait été prévenu, par moi-même, que nous étions chaudement engagé avec l'ennemi.

Le Lieut.-Col. de Salaberry a eu la bonne fortune, en cette circonstance, d'infliger une défaite à 7000 hommes de troupes régulières, le plus grand nombre de réguliers que la nation américaine ait jamais appelé à la fois au combat. J'espère que Son Altesse le commandant-en-chef lui fera l'honneur de prendre le sujet en sa gracieuse considération.

J'ai l'honneur, etc.

G. M'DONNELL.”

Sur le tout, nous croyons avoir atteint le but que nous nous étions proposé en répondant catégoriquement aux deux questions que nous nous sommes posées. Oui, "Témoin Oculaire," n'est autre que l'Honorable Juge-en-Chef O'Sullivan, et son exposé de la bataille de Châteauguay est vrai en tout point.

On nous dira avec assez de raison, peut-être, qu'il n'y avait pas lieu de produire ici ces diverses pièces authentiques, puisque le jour paraissait s'être fait enfin sur ce point d'histoire si longtemps controversé. Possible. Mais, considérant l'importance réelle du sujet, nous avons cru qu'il était absolument nécessaire que l'identité de "Témoin Oculaire" fut fixée par des autorités irréfragables une fois pour toutes, car c'est lui qui, au lendemain de la bataille, a le plus véridiquement narré les événements de cette journée si glorieuse pour de Salaberry et les armes canadiennes.

Nos faits-d'armes sont trop peu nombreux pour que nous les laissions dans aucune espèce d'incertitude; les doutes ne doivent planer nulle part, surtout en ce qui regarde notre victoire de Châteauguay.

